



AVIS PUBLIC

Projet de règlement numéro 1616-029 modifiant le règlement numéro 1616 de construction et de sécurité incendie

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Eustache tenue le 14 mai 2018, le conseil a adopté par résolution le projet de règlement numéro **1616-029** intitulé « **Règlement modifiant le règlement numéro 1616 de construction et de sécurité incendie.** ».

Ce projet de règlement vise à établir les normes applicables aux constructions accessoires utilisées comme aire d'entreposage pour véhicules moteurs. Il sera soumis à une séance de consultation publique qui aura lieu le lundi 11 juin 2018, à 19 heures, à la salle du conseil, à la mairie de Saint-Eustache, située au 145, rue Saint-Louis.

Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Ce projet ne contient pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté au Service du greffe, à la mairie de Saint-Eustache, pendant les heures normales de bureau.

Fait à Saint-Eustache, ce 15^e jour de mai 2018.

La greffière adjointe,
Isabelle Boileau